

Valgelon Mag



Juillet 2023 - n°5 / valgelon-la-rochette.com | 

Votre ville s'engage
pour le logement !



La Rochette Cartonboard

P.14

Budget

P.16

Enfance / Jeunesse

P.20



Sommaire

Retour en images P. 4
Environnement P. 6

Sport / Loisirs / Culture . P. 8
Solidarité P. 13
Économie locale P. 14
Projet P. 16

Enfance / Jeunesse P. 20
Travaux P. 24
Sécurité P. 26
Pratique P. 27



Valgelon Mag n°5 : Mairie de Valgelon-La Rochette, 1 Pl. Albert Rey, 73110 Valgelon-La Rochette - 04 79 25 50 32 / mairie@valgelon-la-rochette.com / valgelon-la-rochette.com / Facebook Mairie de Valgelon - La Rochette. Directeur de la publication : David ATES | Rédaction : Élus, services, associations | Réalisation et rédaction : Mickaël Barnier | Iconographie, photographie : Mairie, associations, R. Sandraz, J. Hugot, B. Mauraz, Freepik. Impression : Ma Bonne Impression - Tirage = 2500 exemplaires / Dépôt légal : 3^e trimestre



David ATEs

Maire de Valgelon-La Rochette
valgelon-la-rochette.com 

Quand l'emploi appelle le logement !

Chers habitants de Valgelon-La Rochette,

Une fois n'est pas coutume, j'aimerais ouvrir cet éditto en évoquant la place tenue par le secteur industriel sur Valgelon-La Rochette car l'occasion nous est donnée cette année, de célébrer les 150 ans d'une entreprise intimement liée à notre histoire collective. Comment mieux illustrer ce lien fusionnel, qu'en citant les paroles d'un jeune valgelonnais qui, à la question : « que représentent les cartonneries pour vous ? » répondait tout simplement « Papa ! » L'industrie papetière de La Rochette, ce sont certes les emplois d'hier et d'aujourd'hui, mais ce fut également le noyau d'une structuration territoriale et d'un développement envié par nombre de nos voisins. Routes, voies ferrées, hydroélectricité, équipements sportifs, logements collectifs, maisons bourgeoises, architecture (...) l'entreprise nous laisse une empreinte patrimoniale indélébile. C'est pourquoi lorsque La Rochette Carton Board, nous a proposé de placer 2023 sous le signe de sa redécouverte, nous avons immédiatement adhéré au projet.

Pour nous, c'est une motivation supplémentaire pour accélérer l'action communale visant à répondre aux besoins en logements, véritable casse-tête à la fois pour notre population et nos entreprises. Dans le sillage de nos fleurons industriels qui nous apportent leur dynamique, nous devons améliorer notre offre sur le territoire, afin de favoriser les recrutements entre autres. Parallèlement aux opérations d'aménagement de l'habitat (OAP), sur lesquelles nous retravaillons en prévision d'une révision simplifiée du PLU, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons obtenu le classement d'une grande partie de la commune en ORT (opération revitalisation de territoire). Ce classement permet aux particuliers et aux investisseurs de bénéficier d'aides pour la rénovation de logements anciens et la mise sur le marché de ces biens.

Enfin, je ne peux terminer cet éditto sans rendre un hommage ému, au nom de la mairie et de toute la communauté valgelonnaise, au dernier résistant de la commune qui nous a quitté paisiblement le 6 juillet dernier, à l'âge de 99 ans. Albert Papini est le symbole de la ténacité et de la détermination dont certains êtres humains font preuve lorsqu'ils sont confrontés à l'adversité dans un monde où, encore aujourd'hui, les valeurs de respect, de solidarité et de tolérance sont bafouées. Pussions-nous à notre tour avoir le même courage et la même volonté pour défendre ces valeurs qui nous sont chères.

Je vous souhaite à toutes et à tous, d'excellentes vacances en famille ou entre amis, en espérant que le programme d'animation concocté par l'ensemble des acteurs du territoire et des services communaux contribuera à vous faire passer un bel été.

Bien à vous

ARRÊT SUR IMAGES



REPAS DES AÎNÉS

Oubliées, les années Covid ! Nos aînés ont enfin pu se retrouver le 19 mars dernier pour le traditionnel « Repas des aînés ». Un après-midi ponctué de rencontres, de partages, de sourires et de danses au rythme de l'accordéon. Rendez-vous est pris pour le 4 février 2024.



CONCERT ET ORCHESTRE À L'EHPAD

Le 14 juin, l'Orchestre Cadets et Juniors a enchanté les résidents de l'EHPAD. C'est aussi à travers de telles manifestations que se tissent les liens intergénérationnels.



JEUNES TALENTS

Le 25 mai, une assistance nombreuse applaudissait les élèves de l'école de musique, à l'occasion d'un concert donné à la résidence autonomie.



JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE

Le 27 mai, la Journée nationale de la Résistance a été célébrée, honorant la bravoure et la détermination des résistants français.



VICTOIRE DU 8 MAI

La victoire du 8 mai 1945 a été célébrée lors d'une cérémonie solennelle. Un hommage émouvant a été rendu à tous ceux qui ont sacrifié leur vie pour la liberté.

APPEL DU 18 JUIN

Le 18 juin, un hommage a été rendu au discours historique prononcé par le Général de Gaulle.

LA VOGUE DE LA PENTECÔTE

Manèges, jeux, délicieuses gourmandises et ambiance festive, en famille ou entre amis, ont animé le centre-ville de Valgelon-La Rochette du 26 au 29 mai.

Encore un grand succès pour cet événement incontournable et traditionnel de l'année !



Photos LAuRAFoot - © Alain Chenevière

UN MATCH MENÉ DE BOUT EN BUTS !

Félicitations à l'Olympique Lyonnais qui a décroché sa toute première Coupe LAuRAFoot Futsal – Georges Vernet face au Condrieu Futsal Club (11 buts à 1), le 28 mai à Valgelon-La Rochette. L'OL inscrit ainsi son nom au palmarès de cette compétition.



CHASSE AUX ŒUFS

Le 8 avril, une joyeuse chasse aux œufs avait lieu en centre-ville, ravissant les participants dans une ambiance festive et gourmande.



PORTES OUVERTES AU MUSÉE SAINT-JEAN

Le 1^{er} juillet, le musée a ouvert ses portes avec une exposition proposée par La Rochette Cartonboard, retraçant l'histoire de la cartonnerie. Les visiteurs ont pu découvrir cet univers sur le parvis du musée. Une journée riche en découvertes artisanales et historiques !



FRELON ASIATIQUE, UNE MENACE GRANDISSANTE

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles

PLAN DE SURVEILLANCE ET DE LUTTE RÉGIONAL

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS3, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés au cours de l'année :

- **Les nids primaires** : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- **Les nids secondaires** : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

2022 : DES INDICATEURS À LA HAUSSE

La saison 2022 a été une année très tendue en termes de présence du frelon asiatique sur l'ensemble de la région Auvergne Rhône-Alpes, où le nombre de nids découverts a explosé (augmentation de +93% par rapport à 2021).

Sans préjuger de l'évolution attendue cette année, la campagne 2022 nous incite à la plus grande vigilance pour 2023.

Il est donc essentiel de déclarer, nous comptons sur vous !

COMMENT SIGNALER UN INDIVIDU OU UN NID ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement sur la plateforme de signalement en ligne : frelonsasiatiques.fr

MOUSTIQUE-TIGRE, COMMENT LIMITER LES NUISANCES



JE VIDE
chaque semaine tous les réceptacles d'eaux stagnantes, propres ou sales



JE JETTE
tous les objets abandonnés dans mon jardin ou sur ma terrasse, lieux propices à la ponte



JE RANGE
autant que possible les outils à l'abri de la pluie



JE COUVRE
de façon hermétique ou à l'aide d'un voilage moustiquaire fin toutes réserves d'eau, petites ou grandes



JE CURE
régulièrement les évacuations pour faciliter le bon écoulement des eaux



J'ENTRETIENS
régulièrement les conteneurs pour éviter le développement des larves

BONNES ASTUCES



Remplissez vos coupelles avec du sable ou des billes d'argile | Ventilez pour éloigner les moustiques adultes
Mettez des poissons dans vos bassins d'agrément, qui consommeront les larves de moustiques-tigres

PRIVÉ D'ACCÈS À L'EAU, LE MOUSTIQUE-TIGRE NE SE REPRODUIT PAS.

RÉDUISONS NOS POUBELLES ET
VALORISONS NOS DÉCHETS ALIMENTAIRES

COMPOSTER

C'EST PAS COMPLIQUÉ !



UNE GESTION DES DÉCHETS ENGAGÉE !

Réduisez vos poubelles, ne jetez plus vos déchets alimentaires ! Que vous soyez en habitat individuel ou collectif, le SIBRECSA vous forme et vous accompagne pour installer gratuitement un composteur chez vous ! Profitez d'un engrais naturel de qualité qui améliorera vos plantes, la structure et la fertilité de votre sol !

L'ESSENTIEL À RETENIR

- 30% des déchets jetés à la poubelle peuvent être compostés.
- En maison ou en appartement, vous pouvez composter facilement grâce au matériel fourni gratuitement par le SIBRECSA
- Pour obtenir du bon compost, jetez les bons déchets dans votre composteur et respectez les quelques règles simples du compostage.

C'EST QUOI, LE COMPOSTAGE ?

Le compostage est une décomposition naturelle de vos déchets alimentaires (épluchures, coquilles d'œufs, restes de repas...) et de vos déchets du jardin (feuilles mortes, fleurs fanées...) grâce à des organismes présents dans le sol (bactéries, champignons, vers...) et à la présence d'humidité et d'air. Après

plusieurs mois de "maturation", vous obtenez du compost mûr comparable à du terreau.

Écologique, gratuit et efficace, le compost vous sera bien utile pour enrichir la terre de votre jardin et de vos plantations.

ET SI VOUS HABITEZ DANS UNE COPROPRIÉTÉ OU UN LOTISSEMENT ?

Si vous habitez dans une copropriété ou un lotissement, vous pouvez être à l'initiative de l'installation gratuite d'un site de compostage partagé.

Vous serez accompagné dans la mise en place de ce site de compostage : conseils, choix du lieu, fourniture et mise en place du matériel, formation et suivi.



Pour pouvoir bénéficier gratuitement d'un composteur, connectez-vous sur le site internet www.sibrecsa.fr et inscrivez-vous à l'une des permanences de formation proposées par nos animatrices.



UNE NOUVELLE APPROCHE

En rompant avec les méthodes traditionnelles uniformes, la gestion différenciée permet à Valgelon-La Rochette de préserver la diversité des écosystèmes et de favoriser le développement de la faune et de la flore locales. Les espaces publics, tels que les parcs, les jardins et les espaces naturels, sont aménagés de manière à promouvoir la biodiversité tout en offrant aux habitants des lieux de détente et de loisirs. La commune privilégie l'utilisation d'espèces végétales indigènes, résistantes et adaptées au climat local, réduisant ainsi la consommation en eau et l'usage de produits chimiques. Les zones à forte valeur écologique sont laissées en friche, favorisant ainsi le développement d'habitats naturels pour la faune sauvage.



DÉCOUVREZ LES LIVRES JEUNESSE ADAPTÉS DYS À LA MÉDIATHÈQUE

Grâce à un investissement spécifique de la commune et une subvention du département, la médiathèque élargit ses propositions à destination des personnes qui rencontrent des difficultés de lecture. Elle a acquis deux fonds spécifiques :

Des livres en gros caractères et des livres adaptés DYS pour la jeunesse

Des livres en édition Facile à lire pour les adultes

Retrouvez dès à présent un nouveau bac à l'espace jeunesse avec les nouveaux livres en gros caractères ou adaptés DYS. Ce sont des premiers romans, des romans juniors et ados, des albums, des contes et quelques documentaires.

Adaptés DYS ? Ils sont spécialement conçus pour compenser les difficultés de déchiffrement et de compréhension. La mise en page est adaptée : longueur des lignes, travail sur la police, place de l'illustration, interlettrage, intermots et interlignages agrandis, respect des unités de sens...



📍 46 Allée des Grillons 📧 mediatheque@valgelon-la-rochette.com
 📞 04 79 25 74 47 🌐 mediatheque.valgelon-la-rochette.com



Appel à bénévoles
 pour la Médiathèque !

L'AGENDA DE LA MÉDIATHÈQUE

Cet été

- **Chasse aux créatures mystérieuses, du 11 juillet au 2 septembre.**

Retrouvez les créatures cachées dans la médiathèque et devenez membre VIP du club.

Versions pour les moins de 8 ans, pour les plus de 8 ans et pour les adultes

- **Expo photo « Figer l'instant, quatre photographes du coin », du 4 juillet au 12 août.**

Inauguration mardi 4 juillet à 17h.

Votez pour votre photo préférée et gagnez-la. Remise des photos le samedi 12 juillet à 11h.

Au dernier trimestre

- **En octobre, Premières Pages pour les 0-3 ans avec les structures Petite Enfance et BVVG.**

Après avoir distribué le livre de cette année Une toute petite goutte de pluie de Marion Brand et Galia Tapiero et autour du thème du cycle de l'eau :

Un spectacle : « Une petite goutte de vie » de la Cie Chapiteau théâtre, le mardi 17 octobre à 9h30 et 10h30

Des ateliers expériences parents/enfants sur l'eau animé par Laëtitia du « Club des p'tits curieux », date et lieu encore à définir

- **En novembre, « Chemin des toiles » le mois du film documentaire**

Agriculteurs dans le bocage normand ou au Burkina Faso, femmes de chambre dans l'hôtellerie de luxe ; dans tous les cas, des personnes qui prennent en main leur destin pour améliorer leur travail, vivre, voire survivre. De sacrés personnages !

Trois projections pour ados et adultes à 19h les vendredis :

10 novembre : « La Ferme à Gégé » de Florent Verdet, suivi d'une rencontre avec le réalisateur.

17 novembre : « Le périmètre de Kamsé » de Olivier Zuchuat

24 novembre : « Les Reines du palace » de Karine Morales

- **En décembre, notre désormais traditionnel spectacle de fin d'année.**



Le mercredi 6 décembre à 10h30 « L'envol des graines de lune », par Aurélie Piette, conteuse.

On raconte qu'au début du monde, un crocodile avait mangé les étoiles, on raconte que les éléphants pouvaient parler, que la mer n'était pas salée et que les tortues ont été les premières à s'aimer. « Si tu ne sais pas où tu vas, regarde d'où tu viens. »

Un spectacle autour des contes des origines au son du Tongue Drum (instrument de percussion en métal) tout public à partir de 6 ans.

École de Musique La Rochette

INSCRIPTIONS 2023-2024

ÉVEIL MUSICAL / PARCOURS DÉCOUVERTE / PRATIQUES COLLECTIVES
ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ / PARCOURS SPÉCIALISÉS



INFORMATIONS

04 79 65 30 62 / emhu@free.fr / 5, rue du 11 novembre, 73110 Valgelon - La Rochette



Une équipe de 11 enseignants, 14 instruments enseignés pour 120 élèves. Parcours musical à partir de l'éveil 5 ans, découverte des instruments, enseignement spécialisé, parcours pour adultes, pratiques collectives.

INSCRIPTIONS OUVERTES JUSQU'EN SEPTEMBRE

Avec 30 concerts par an, l'école de musique participe à l'animation du territoire. Elle joue régulièrement dans la commune, à la médiathèque, à l'EHPAD, à la résidence autonomie et sur le territoire.

L'orchestre junior a participé à un rassemblement avec d'autres orchestres juniors du bassin chambérien. 100 jeunes musiciens ont donné 3 concerts à La Motte-Servolex, Bassens et Chambéry. L'ensemble cordes s'est également joint à des rassemblements avec d'autres orchestres à cordes de Cruet, La Motte-Servolex et Belley. 45 musiciens ont joué lors de 2 concerts à Belley et La Motte-Servolex. En avril, une «Folle Semaine» a été organisée par l'école de musique de La Rochette en collaboration avec celles de Montmélian et Saint-Pierre-d'Albigny. Des ateliers musicaux originaux ont été ouverts à tous pour découvrir la musique autrement. Forte de son succès, cette initiative sera reconduite l'année prochaine.

La saison musicale de l'école se termine avec une semaine de la musique jalonnée de plusieurs concerts dans différents lieux, fin juin.

L'apprentissage musical vous intéresse ?

☎ 04 79 65 30 62 ✉ emhu@free.fr

📍 5 rue du 11 novembre

Pour favoriser l'accès à la musique, l'école de musique propose la location d'instruments !



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Comme chaque année, la commune a voté en conseil municipal l'attribution de subventions pour aider les associations dans leur fonctionnement annuel

Cette année, les subventions qui sont attribuées sur demande des associations étaient soumises à de nouveaux critères.

Désormais, elles tiennent compte du nombre d'adhérents résidant sur le territoire de Cœur de Savoie et des charges salariales supportées par le club. Sur la base de ces critères, 34 426 € ont été versés à 31 associations de notre commune. À ce montant, il convient d'ajouter la subvention allouée au comité des fêtes qui s'élève à 47 000 € et les subventions exceptionnelles d'un montant de 2 000 €, ce qui porte le budget total consacré aux associations de notre commune à 83 426 €.

€ Un budget global
de 83 426 €

Rappelons qu'au-delà de ces subventions annuelles ou exceptionnelles, le dispositif « chèques associations » contribue à faire découvrir les différentes activités des associations aux enfants de Valgelon la Rochette. Sur l'année 2022-2023, il représente 16 440 € supplémentaires.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Comme chaque année, le forum des associations aura lieu le premier dimanche de septembre, à savoir le 3 septembre 2023 après-midi. Si le temps le permet, il aura lieu en extérieur, sur la place reliant le centre d'animation à la médiathèque (repli au gymnase du centenaire en cas de pluie). Vous pourrez découvrir l'ensemble des associations présentes sur notre territoire et admirer diverses démonstrations tout au long de l'après-midi.



CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES

Cette année, la commune s'est associée avec le Club d'Orientation Course de Savoie (COCS) et l'Union Commerciale et Artisanale Rochettoise (UCAR), pour proposer une chasse aux œufs le samedi 8 avril. Le défi : retrouver 12 balises cachées dans La Rochette à l'aide d'un plan fourni par le COCS et repartir avec son trophée, une figurine en chocolat offerte par la commune. Les participants sont venus nombreux, avec 45 familles et 79 enfants. Quel meilleur moyen de découvrir la Rochette autrement, avec ses replis insoupçonnés, pour le plus grand plaisir des enfants mais aussi des adultes ? À l'issue de la chasse, une buvette était proposée par l'UCAR, animée par une tombola, dont les participants devaient deviner le poids d'un sujet en chocolat.





PISCINE AQUAGELON, PLONGEZ DANS LE GRAND BAIN

La piscine a ré-ouvert ses portes le 30 mai dernier. Notre volonté a été de maintenir le tarif unique de 2 €, afin de permettre à tous de profiter au maximum de cet équipement durant la saison estivale

Comme les années précédentes, des structures gonflables sont installées quelques jours par semaine, pour le bonheur de tous. Des transats et des chaises colorées vous permettent de profiter de vos moments de détente au bord de l'eau. Tout est également prévu pour vous restaurer sur place : panini, hot-dogs, frites, glaces et autres douceurs vous attendent au snack. Enfin, une journée festive sera proposée le 20 août. N'hésitez plus, enflez vos maillots et venez profiter d'un bon bain !

Retrouvez toutes les informations pratiques sur valgelon-la-rochette.com

Vous souhaitez apprendre à nager ou perfectionner vos compétences aquatiques ?



Les maîtres-nageurs de la piscine Aquagelon vous proposent des cours de natation adaptés à tous les niveaux. Cours individuel : 30 mn = 25 € (+ le prix d'une entrée). Cours collectif : 30 mn = 10 € (+ le prix d'une entrée). À partir de 4 ans.

Après votre séance, vous pourrez également profiter du snack ouvert de 11h30 à 18h30. (Fermeture des bassins 20 minutes avant)

Contact 06 14 03 92 71

Aquagelon
PISCINE DE VALGELON-LA ROCHETTE

HORAIRES D'OUVERTURE
du mardi 30 mai au dimanche 3 septembre

MERCREDI ET DIMANCHE
STRUCTURE GONFLABLE L'APRÈS-MIDI
1 journée festive : dimanche 20 août

Juin
LUNDI / MARDI / JEUDI / VENDREDI
12H - 13H30 ET 17H - 19H
MERCREDI / SAMEDI / DIMANCHE
10H À 19H

Juillet / Août
DU LUNDI AU DIMANCHE
10H À 19H

ENTRÉE = 2 € / Gratuit pour les -3 ans
FERMETURE DES BASSINS 20MN AVANT
CONTACT 04 79 25 53 69

SNACK BAR

SALÉ

PANINI FROMAGE	6 €
PANINI JAMBON / FROMAGE	6 €
HOT DOG	6 €
BARQUETTE DE FRITES	3 €
RESTO/PAQUET DE CHIPS	0,50 €

DESSERT

BOISSONS AU CHOCOLAT	2 €
GAUFRE NATURE	3 €
supplément chantilly ou nappage	0,50 €
PANINI BUTELLA	3 €
PAQUET DE BONBONS	1 €
BARRE CHOCOLATÉES	1,50 €

GLACE

CALIPPO COCA / LIPTON PÊCHE	2 €
TWISTER	2 €
CORNETTO	3 €
CORNETTO GLACE À L'ITALIENNE	3 €
MAGNUM	3 €
ROCKET / SMILE	1,50 €
PUSH UP HARBIBO	2,50 €
SOLERO EXOTIC	3 €
SOLERO CITRON MENTHE	2,50 €
REINE DES NEIGES	2,50 €
MISTER FREEZE	0,50 €

BOISSON

CAFFÈ	1 €
THÉ / TISANE	1 €
BOUTEILLE D'EAU	1 €
CANETTE / JUS DE FRUITS	1,50 €

📍 38 Rue de la Neuve 📞 04 79 25 53 69



MUSÉE ST-JEAN, UN NOUVEAU SOUFFLE

Visitez le musée St-Jean situé dans le cœur de l'ancienne église St-Jean-Baptiste du XVI^e siècle

En 1988, la municipalité rachetait les ruines de l'église abandonnée depuis la révolution et y découvrait une peinture murale ornant l'entrée du chœur : une « mezzo freschi » du XVI^e siècle. Inscrite à l'inventaire départemental des objets classés, elle a été sauvée grâce à une souscription et vous pouvez désormais l'admirer à l'église des Carmes, entièrement restaurée. Le peintre savoyard, René-Maria Burllet l'a remplacée par une nouvelle fresque représentant les arts libéraux.

Depuis l'ouverture du musée, Louis Pailloux, Michel Marguier, Dominique de Nicolas et François Landaz ont inlassablement rassemblé des témoignages du passé, cédés par des habitants du Val Gelon.

Cette année, une dizaine de bénévoles sensibles à l'appel de Michel et François ont apporté un nouveau souffle au musée. Sur les conseils d'Alice Vernois, chargée de mission de la Conservation départementale du patrimoine, ils ont restructuré les espaces en les allégeant d'une partie de leurs objets (stockés dans un local municipal, ils permettront de renouveler les expositions). Ce travail important de dépoussiérage, de tri et de présentation sera poursuivi et amélioré en 2024.

La Commune, propriétaire du bâtiment et des collections, en a confié la gestion à l'association BVVG. Les bénévoles interviendront désormais au sein de sa commission patrimoine.

À côté de son exposition permanente illustrant la vie rue rurale en Val Gelon de 1850 à 1950, le musée présente cette année une exposition temporaire sur l'histoire des Cartonneries (juillet-août 2023).



La Rochette, paysages d'autrefois entre 1890 et 1920. Rue de la République - Cf La Rochette Cartonboard

LA ROCHETTE CARTONBOARD ET DS SMITH : 150 ANS D'HISTOIRE AU SERVICE DU CARTON



Onduleuse 1975 - Cf DS Smith

LA ROCHETTE CARTONBOARD ET DS SMITH : 150 ANS D'HISTOIRE AU SERVICE DU CARTON

EXPOSITION PERMANENTE : LA VIE QUOTIDIENNE EN SAVOIE DE 1850 À 1950

EXPOSITION TEMPORAIRE : ÇA CARTONNE EN VAL GELON

Lundi et vendredi : 15h - 18h30 / Mardi, mercredi et samedi : 9h - 12h30

RECENSEMENT DES PERSONNES FRAGILES ET/OU ISOLÉES

Le recensement des personnes vulnérables (personnes âgées, handicapées ou isolées) est indispensable pour une intervention efficace et ciblée des services sociaux en cas de déclenchement d'un plan d'urgence

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la mairie de Valgelon-La Rochette est chargé de recenser les personnes concernées et d'assurer la mise à jour des données afin d'assurer un suivi régulier. Le CCAS utilise donc un Registre des personnes vulnérables pour aider les personnes fragiles et/ou isolées en cas de risques exceptionnels (canicules, grands froids, inondations...).

Ce registre des personnes vulnérables est nominatif et confidentiel. Il comporte des informations relatives à l'identité, l'âge, l'adresse, les coordonnées téléphoniques et les personnes à prévenir si nécessaire.

QUI EST CONCERNÉ PAR UNE INSCRIPTION SUR LE REGISTRE COMMUNAL ?

- Les personnes vulnérables, isolées, sous traitement médical, femmes enceintes
- Les personnes âgées de 65 ans et plus
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail
- Les personnes adultes en situation de handicap

COMMENT S'INSCRIRE ?

L'inscription dans le registre est facultative et nécessite une démarche volontaire. Elle peut être réalisée :

- par la personne concernée ou le cas échéant, par son représentant légal
- par un tiers (parent, médecin traitant, service d'aide ou de soins à domicile, etc.)

☎ 04 79 25 18 67 ✉ contact@ccaslarochette.fr
📍 CCAS, 6 rue des Chasseurs Alpains, 73110 Valgelon-La Rochette

LA RÉSIDENCE AUTONOMIE « LES CHAMOIS » FAIT PEAU NEUVE



Déjà fort appréciée par nos anciens, avec son parc, ses animations et le confort des appartements, la Résidence Autonomie s'est mise aux normes PMR et continue une rénovation graduelle de ses structures. Petits et gros travaux contribuent à assurer le bien-être des résidents et une meilleure qualité de vie au travail des agents.

Déjà fait Remplacement des luminaires extérieurs / Aménagement d'un vestiaire pour les agents / Plantations & fleurissement / Marquage au sol sur le parking / Peintures de la salle d'animation / Carrelage antidérapant / Changement de la grille à l'entrée / Fixation de bandes rugueuses, de nez de marches pour cage d'escaliers et ajout de mains courantes / Modernisation de 2 cuisines.

À venir Modernisation des 2 ascenseurs / Installation d'un WC handicapé / bacs de douche (plus adaptés) avec paroi / Peintures diverses (entrée, hall et cuisines).



LA ROCHETTE CARTONBOARD, 150 ANS D'HISTOIRE !



L'usine de carton emblématique de la commune appelée plus communément « les Cartonneries », fête ses 150 ans d'existence cette année avec diverses animations

C'est aujourd'hui plus de 300 hommes et femmes qui écrivent chaque jour son histoire. L'entreprise est profondément ancrée sur notre territoire du Val Gelon. Au-delà du patrimoine industriel, social et culturel, c'est un savoir-faire unique qui est transmis de génération en génération.

Tout au long de cette année, La Rochette Cartonboard organise des événements internes et externes pour fêter cette actualité unique, en associant la vie locale.

L'usine a organisé une exposition photo à la médiathèque de La Rochette du 25 avril au 22 mai avec plus de 600 photos diffusées, retraçant l'histoire de la cartonnerie et son ancrage territorial. Un beau moment convivial et sportif : un tournoi de volley interentreprises, réunissant plus de 100 joueurs, a également eu lieu le dimanche 11 juin au gymnase de la Seytaz.



Le 27 juin, des dessins uniques et créatifs illustrant le processus de fabrication du carton jusqu'au recyclage, ont été réalisés par les enfants des écoles de la commune et exposés à la médiathèque. Ce jour-là, les élèves ont eu le plaisir d'interpréter une chanson originale, écrite et composée par un talentueux auteur-compositeur.

Un concert co-organisé avec l'harmonie l'Union de La Rochette sous la halle a fait salle comble le 1^{er} juillet.



Un projet de sculpture sur bois est également prévu cette année pour valoriser le cèdre de la place de la Mairie et en faire un lieu symbolique. Et d'autres surprises sont prévues d'ici la fin de l'année.

La Rochette Cartonboard, ce n'est pas seulement une entreprise, c'est aussi une histoire locale au service du carton et de l'industrie.

Edenia, mode et création

Vous rêvez d'une robe de mariée unique, d'une robe de soirée originale ou tout simplement d'une robe sur-mesure ? Vous avez envie d'apprendre à faire vous-même vos vêtements ou vos retouches ? Rendez-vous dans la nouvelle boutique de Morgane. Cours de couture individuels ou collectifs



📍 47 rue Maurice Rey ☎ 06 79 62 14 53
 ✉ Edenia.morgane@gmail.com
 🌐 edenia-mode.com 📷 @edeniaofficiel
 📘 Edenia officiel

Belle Vue, votre opticien se réinvente

Ils ont traversé la rue, l'enseigne Belle Vue a remplacé Vision Unik mais rien ne change pour vous. Alexandrine et Daniel continuent de vous accueillir dans leur nouveau magasin plus moderne et plus spacieux, pour contrôler votre vue ou vous apporter le meilleur conseil dans le choix de vos lunettes.



📍 14 rue de la Neuve ☎ 09 52 79 00 65
 ✉ bellevueopticien@orange.fr
 📘 Belle Vue Opticien
 🌐 visionunik-larochette.monopticien.com

Réflexologie plantaire

Enzo vous propose de découvrir les bienfaits de cette thérapie douce, qui consiste à stimuler les différentes zones du pied directement reliées aux organes, glandes ou articulations du corps, pour lutter contre le stress et l'anxiété, améliorer le sommeil ou la circulation sanguine, diminuer les douleurs, ...

Du lundi au vendredi : 17h-21h Samedi : 9h - 17h

📍 47 rue Maurice Rey
 ☎ 07 71 20 11 15
 (sur RDV uniquement)



Si vous souhaitez découvrir la réflexologie plantaire, contactez-moi
 La première séance est gratuite !

Le Colisée, une aventure familiale



Envie de vous rafraîchir ou de vous restaurer ? Fabricio, Tristan et Ashley vous accueillent dans un cadre familial et chaleureux. Ils sont fiers de vous faire goûter leurs spécialités italiennes.

Restauration midi du mardi au samedi – Sur place ou à emporter - Réservez possible

📍 21 place Antoine Perrier ☎ 06 58 74 66 76 📘 Le Colisée Bar

L'Amichaudette, pour une pause gourmande

L'un à la cuisine, l'autre en salle, Ma'mijote & Papy'narre s'affairent chacun de leur côté pour vous offrir des menus de saison, élaborés sur place à partir de produits frais et locaux.

Restaurant cosy – Pensez à réserver - Cave à vin et à whisky

📍 61 rue Maurice Rey ☎ 04 79 33 69 03 📘 L'Amichaudette





BUDGET DE LA COMMUNE : PRIORITÉS ET DÉFIS FINANCIERS

Pour comprendre les chiffres 2022, on compare avec l'année 2019 (année de la fusion de nos communes déléguées) en écartant les années COVID (2020 et 2021) où certaines dépenses ont été figées (fermetures, moins de personnel, achats de repas)

Ces chiffres sont issus des maquettes budgétaires visibles sur le site internet de la mairie.



Retour sur l'année 2022

	CHARGES GÉNÉRALES	CHARGES DE PERSONNEL	AUTRES CHARGES
2019	1 390 016 €	2 176 953 €	586 270 €
2022	1 404 388 €	2 260 231 €	554 626 €

(augmentation du point d'indice des fonctionnaires et du SMIC) et à la marge, par la mise en place du service des pièces d'identité. En revanche, les autres dépenses de gestion courante sont en recul de 5,3 % et passent de 586 270 € en 2019 à 554 626 € en 2022. Ces chiffres encourageants sont à mettre en corrélation avec le taux d'inflation de 5,2 % en 2022, soit la plus forte hausse depuis 1991, où elle était alors de 3,2 % (chiffres INSEE).

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Elles passent de 5 197 041 € en 2019 à 5 228 560 € en 2022, soit une progression de 0,61 %. Cette faible progression s'explique par le fait que les principales taxes de la collectivité ont progressivement été transférées (TP, CFE, ...) ou supprimées (taxe habitation).

Synthèse des principaux indicateurs financiers

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	SEUIL DE PRUDENCE
ANNUITÉ / ÉPARGNE DE GESTION	83%	74%	83%	65%	56%	43%	< 70%
TAUX D'ÉPARGNE NETTE	3%	5%	3%	7%	8%	10%	> 10%
CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT	5,7 ans	5 ans	4,9 ans	3,7 ans	3,2 ans	3,2 ans	< 8 ans

Afin de rester cohérents avec le début du mandat nous avons repris les 3 indicateurs financiers retenus dans le cadre de l'audit réalisé par le Cabinet AGATE en 2021.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement ont globalement été contenues en 2022 avec une progression de 1 % sur les charges générales (+ 14 372 €). Sur les dépenses de personnel, on enregistre une progression de 3,8 %, passant de 2 176 953 € en 2019 à 2 260 231 € en 2022. Cette augmentation, également contenue, s'explique principalement par les décisions du gouvernement

La compensation versée par l'État est, quant à elle, restée figée dans le temps et la taxe foncière n'a pas subi de hausse depuis 2020, conformément aux engagements de la municipalité.

Les premiers efforts effectués sur les dépenses de fonctionnement associés à la baisse de l'endettement de la commune ont permis de dégager une capacité d'autofinancement de 500 000 € en 2022, utilisés pour financer une partie des investissements inscrits au budget 2023.



LES INVESTISSEMENTS

675 000 € sur l'ensemble de l'année

Un minibus a été remplacé pour 26 000 €, un tracteur tondeuse et déneigeuse pour 30 000 €, une mini-pelle pour 20 000 €, un chargeur manuscopique pour 80 000 €. Le renouvellement du parc informatique et du système téléphonique a nécessité 95 000 €. D'autres dépenses ont été consacrées à des aménagements urbains (garde-corps du parking de l'école de la croisette, quilles, ralentisseurs etc.).

Budget 2023

La commune doit faire face à une augmentation d'ampleur liée au fonctionnement, qui impacte fortement les investissements à venir.

L'augmentation des dépenses d'énergie, subie depuis l'automne 2022 continue en effet en 2023 : les fournisseurs de gaz de la com-

mune prévoient une hausse des tarifs de 209 % (Les communes ne bénéficient pas du bouclier tarifaire comme les particuliers ou les PME). En ce qui concerne l'électricité, les communes bénéficient d'un dispositif de protection limitant les augmentations entre 15 % et 20 %.

Si la commune consomme les mêmes volumes de gaz et d'électricité, elle devra dépenser de 250 000 € à 300 000 € de plus qu'en 2022. C'est pourquoi, un certain nombre de mesures ont été prises.

Lorsque cela est possible, baisse des températures dans l'ensemble des équipements de la collectivité :

- 21 degrés dans les écoles maternelles
- 20 degrés à l'école élémentaire
- 16 degrés dans les gymnases et espaces sportifs
- 19 degrés dans les autres bâtiments

Fermeture de la piscine avancée d'un mois

Coupage de l'éclairage à 22h pendant la période hivernale

Coupage du chauffage avancée

Changement progressif de tous les éclairages des bâtiments en LED en s'appuyant sur des financements extérieurs quand c'est possible (par exemple par la Ligue AuRA de football pour le gymnase du Centenaire)

Études thermiques pour identifier la pertinence de travaux d'amélioration de la performance énergétique



LES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT

Coup de neuf des équipements sportifs : 2023 sera l'année du foot !

Rénovation des vestiaires, remplacement de la chaudière fuel par une pompe à chaleur, reprise totale des drains du terrain en herbe, achat d'une machine pour l'entretien du terrain synthétique
= 137 400 €

VRD : Chemin des Chaudannes - Parking du Villaret

Pour la réhabilitation du chemin des Chaudannes, la dernière acquisition foncière vient d'être délibérée le 8 juillet 2023, permettant à la commune de lancer le marché de consultation pour la réalisation des travaux. Une fois les entreprises recrutées, une réunion sera organisée afin de présenter le planning du chantier aux riverains ! > 1 M€

Petites Villes de Demain, tout un programme !*

DÉVELOPPER VALGELON-LA ROCHETTE AU SEIN DE L'INTERCOMMUNALITÉ

La Préfecture de la Savoie avait retenu Valgelon-La Rochette, Montmélian et Saint Pierre d'Albigny pour travailler conjointement sur ce programme, sous la coordination de la communauté de communes Cœur de Savoie (CCCS). Si cette coopération actée par le

conseil municipal du 29 mai 2021 a permis à notre commune de bénéficier de nombreux financements, elle nous a également permis de travailler en partenariat avec des communes qui nous ressemblent et rencontrent les mêmes problématiques.

PVD : UNE PRISE MASSIVE DE VITAMINES POUR VALGELON-LA ROCHETTE

La signature de la convention avec l'État le lundi 24 avril 2023, pour la période 2021-2026, nous donne l'occasion de vous présenter plus en détail ce programme d'actions ambitieux qui vise à redynamiser les communes de moins de 20 000 habitants supportant des charges de centralité (équipements publics, sportifs, culturels, commerciaux...) au service d'un territoire plus large que la commune elle-même.



Les objectifs du programme PVD

- Accès à des outils habituellement réservés aux grandes villes (cf. Dispositif Denormandie et OPAH).
- Études financées par des partenaires de l'État (Banques des territoires...).
- Financements de postes (ex. chef de projet, manager de commerce) qui interviendront prochainement sur notre commune.
- Crédibilité du projet communal auprès des financeurs institutionnels (pour l'obtention de subventions).

La signature de cette convention PVD a permis à la commune de classer une partie de son territoire en **Opération de Revitalisation des Territoires (ORT)*** qui confère des nouveaux droits juridiques et fiscaux :

- **Renforcement de l'attractivité commerciale en centre-ville**
 - Mise en place d'une dispense d'autorisation d'exploitation commerciale
 - Possibilité de suspendre au cas par cas des projets commerciaux périphériques
- **Incitation à la réhabilitation de l'habitat par l'accès prioritaire aux aides de l'Anah et l'éligibilité au dispositif Denormandie**

*Source : <https://www.ecologie.gouv.fr/operation-revitalisation-territoire-ort>

PVD : une stratégie de développement de la commune à long terme

L'intérêt majeur du programme PVD est de permettre aux collectivités labélisées de réfléchir au développement de leur commune sur une durée supérieure à un mandat, en identifiant des orientations stratégiques de long terme.

Les projets inscrits dans la convention PVD n'excluent pas la réalisation d'autres projets prévus par la commune, qui peuvent et seront initiés en parallèle du « catalogue » PVD, comme l'aménagement du parking du Villaret dès cette année. Nous sommes convaincus que ce programme Petites Villes de Demain offre une formidable opportunité de vitaminiser Valgelon-La Rochette et de la hisser au rang des communes remarquables de Savoie.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	EXEMPLES DE DÉCLINAISONS
Habiter le territoire	Développer une offre de logement permettant un parcours résidentiel Accompagner les copropriétés privées dégradées
Faciliter les déplacements	Faire évoluer les structurant pour intégrer des modes doux Développer des modes de déplacement alternatifs à la voiture
Renforcer l'attractivité du territoire, l'offre de commerces et de services de proximité	Intervenir sur les locaux vacants Animer et communiquer sur l'offre commerciale
Maintenir et développer les services et équipements publics	Favoriser l'implantation des nouveaux services et équipements publics Engager la rénovation d'équipements publics
Développer l'offre culturelle, sportive, de loisirs et de tourisme de proximité	Porter une dynamique événementielle Améliorer la signalétique - Marquer les lieux d'intérêts

Ces orientations se traduisent par les actions suivantes sur notre commune

ACTIONS 2023/ 2024	ORIENTATION	PLANNING ÉTUDE / TRAVAUX
Création voie verte 1 ^{ère} tranche	Faciliter les déplacements	Travaux 2023/24
Mise en place d'une manager de commerce	Renforcer l'offre de commerce	En place, 2023
Rénovation énergétique des équipements sportifs	Maintenir et développer les services et équipements publics	Études 2023 / Travaux fin 2024
Création d'un pôle enfance péri & extrascolaire	Maintenir et développer les services et équipements publics	Études 2023 / Travaux 2024/25
Création d'un pumptrack au lac St Clair	Développer l'offre de loisirs et de tourisme de proximité	Études et travaux 2023

Le tableau de programmation pluriannuelle sera ajusté en fonction de l'évolution des projets sur la durée de la convention. Il est approuvé sous réserve des crédits budgétaires qui seront votés annuellement par le Conseil Municipal.

*Source : Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/petites-villes-de-demain-45>

UNE AIDE FISCALE DANS VOTRE COMMUNE - Le dispositif Denormandie



Ce dispositif vise à renforcer l'attractivité des villes moyennes en rénovant leur parc immobilier.

Une réduction d'impôt sur le revenu est proposée au particulier qui :

1



achète un logement à rénover dans une commune éligible au dispositif, dont Valgelon-La Rochette

2



s'engage à mettre ce bien en location longue durée



L'investisseur bénéficie d'une réduction d'impôt calculée sur le prix total du bien, plafonné à 300 000 €

Pour une location sur

6 ans : 12%

9 ans : 18%

12 ans : 21%

Exemple : pour l'achat d'un bien de 150 000 € avec 50 000 € de travaux, l'aide est de 42 000 € pour une location de 12 ans, soit 3500 € de déduction par an. Le dispositif s'adresse aussi bien au particulier qui fait rénover qu'à celui qui achète à un promoteur qui a fait rénover le bâtiment.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

1 - Le bien a été acheté entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2023,

2 - Il a fait l'objet de travaux d'amélioration représentant au moins 25% du coût total de l'opération

TRAVAUX ÉLIGIBLES

- Création de surfaces habitables nouvelles
- Rénovation de l'existant
- Amélioration de la performance énergétique



3 - Le propriétaire s'engage à mettre son bien en location sur une période de 6, 9 ou 12 ans

4 - Il respecte les plafonds de loyers et de ressources décidés par le gouvernement

Retrouvez toutes les informations du dispositif sur economie.gouv.fr/cedef/denormandie-investissement-locatif

CŒUR DE SAVOIE ÉLARGIT SON DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA RÉNOVATION DE L'HABITAT



Cœur de Savoie met en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour les 5 années à venir.



OBJECTIF accompagner ses habitants dans leurs démarches pour la rénovation de leur logement, pour gagner en confort, faire des économies d'énergie et permettre le maintien à domicile.

Cet accompagnement est gratuit pour vous ! Il est financé par Cœur de Savoie et l'ANAH (Agence nationale de l'habitat), et il est pris en charge par SOLIHA et l'ASDER, qui sont vos interlocuteurs privilégiés.

Des aides financières pour vos travaux peuvent également vous être attribuées par la Communauté de communes et la Commune. Contactez SOLIHA et l'ASDER : ils vous informeront sur ces aides et vous aideront à les mobiliser.



Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables

Accompagnement des propriétaires occupants et des copropriétés pour la rénovation énergétique

Vous êtes propriétaire occupant et souhaitez rénover votre logement pour gagner en confort ou faire des économies d'énergie. Vous êtes copropriétaire et avez un projet de rénovation énergétique sur votre copropriété.

L'ASDER vous conseille sur tous vos projets de rénovation énergétique : choix des travaux à réaliser, des matériaux à utiliser, information sur les financements possibles...

CONTACT : 04 56 11 99 00 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h sauf le jeudi matin / info@faire73.fr
Permanence à Valgelon-La Rochette sur RDV



1^{er} acteur associatif national de l'habitat privé à vocation sociale

Accompagnement des propriétaires occupants et des locataires pour l'adaptation et l'amélioration des logements, conseil aux propriétaires bailleurs

Vous êtes propriétaire et souhaitez adapter votre logement pour rester autonome. Vous êtes locataire et votre logement est dégradé ou indigne. Vous êtes propriétaire bailleur et souhaitez réaliser des travaux dans un logement locatif.

SOLIHA vous accompagne et réalise les dossiers de demande de subventions pour la réalisation de ces travaux.

CONTACT : 0 805 030 020 / coeurdesavoie@solihha.fr
Permanence à Valgelon-La Rochette sur RDV, le 3^e vendredi du mois de 9h à 12h, Maison France Services

NE COMMENCEZ PAS LES TRAVAUX AVANT D'AVOIR REÇU L'ACCORD DES FINANCEURS !



UN NOUVEAU PÔLE DÉDIÉ À L'ENFANCE

Aujourd'hui, les accueils périscolaire et extrascolaire des enfants de 3 à 11 ans sont gérés respectivement par la commune et la communauté de communes, avec des moyens qui pourraient être optimisés s'ils étaient mutualisés. C'est l'objectif visé par ce projet !

COMMUNE VALGELON-LA ROCHETTE

Organisation des temps périscolaires

Accueil des enfants le matin avant l'école, à midi pour la restauration scolaire et le soir après la classe.

Cet accueil, réparti dans les 3 écoles existantes, génère des coûts de fonctionnement relativement importants (consommation énergétique et moyens humains).

539 000 € en 2022

Dans les écoles de la Neuve et des Grillons, la fréquentation journalière est estimée à 120 enfants à l'accueil du matin et du soir, et 350 enfants pour le temps de restauration scolaire.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE SAVOIE

Organisation des temps extrascolaires

Accueil des enfants les mercredis durant les périodes scolaires et du lundi au vendredi durant les vacances scolaires.

Sur le centre de loisirs de Valgelon la Rochette, les enfants sont majoritairement issus des communes de l'ancien canton du Valgelon. Ils ne peuvent pas être tous accueillis faute de capacités suffisantes

La fréquentation journalière est estimée à 72 enfants en moyenne.

LE PROJET

Réalisation d'un pôle enfance dédié à l'accueil des 3-11 ans, à la fois sur les temps périscolaires (écoles de la Neuve et des Grillons) et sur les temps extrascolaires (centre de loisirs).

UNE CAPACITÉ D'ACCUEIL ADAPTÉE AUX BESOINS

Amené à fonctionner du lundi au vendredi toute l'année, ce pôle enfance permettra de répondre aux besoins qui ne peuvent être totalement satisfaits actuellement. Son organisation s'articule autour de 2 espaces :

- Un espace dédié aux 3-6 ans regroupant l'ensemble des fonctionnalités nécessaires à cette tranche d'âge (salles d'activités, sanitaires, dortoirs, vestiaires portes manteaux et cartables)
- Une salle d'activité dédiée aux 6-11 ans, favorisant un accueil, une autonomie et des activités adaptés à la tranche d'âge pré adolescents, sous la surveillance visuelle des adultes.

Il intégrera la possibilité d'une extension ultérieure, face à la croissance démographique positive de la commune de Valgelon-La Rochette, qui prévoit d'urbaniser certains secteurs dans un avenir proche.

OPTIMISATION ET SOBRIÉTÉ

Le pôle enfance sera source d'économies financières grâce à la mutualisation des équipements et à ses hautes performances énergétiques.

Il sera implanté à proximité de l'école de la Neuve, dans un bâtiment de près de 1 000 m², qui s'inscrit en pleine cohérence avec les 4 axes majeurs du

Plan Climat Air Energie Territorial de La Communauté de communes et de la commune de Valgelon-La Rochette

- **Optimisation et sobriété** : Diminution des consommations énergétiques du bâtiment en travaillant sur la sobriété (réduction au maximum de la longueur des réseaux ECS ou production décentralisée, arrêt des installations en période d'inoccupation, asservissement de tous les équipements aux usages, apports solaires suffisants en hiver – sans impact le reste de l'année, fourniture des justes besoins de chaleur aux usagers, ...)
- **Production d'énergie renouvelable** : Le site disposant d'un très bon ensoleillement, optimisation de la production d'électricité grâce à des panneaux photovoltaïques sur les toitures et préaux couverts, avec une éventuelle revente au-delà de l'auto-consommation.
- **Confort des usagers** : Confort hygrothermique et acoustique pour les occupants et notamment qualités de « bien-être » : chaleur en hiver / fraîcheur en été et solutions passives pour se prémunir des risques de surchauffe en toutes saisons.
- **Clauses sociales et environnementales** : Utilisation de matériaux issus du réemploi ou de matériaux recyclés et insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi

Les deux collectivités prévoient de disposer de cet équipement enfance, au plus tard pour le 1^{er} semestre 2026.

Il sera assujéti à la législation en vigueur en matière d'accueil collectif de mineurs.

De juillet à octobre



Je contacte la MSA de mon département et je présente mon projet à mon référent.

Je construis ma candidature en réfléchissant à mon projet, mes actions et mon budget. Je remplis mon dossier de candidature et le transmets à mon référent pour participer à l'appel à projets local.



De novembre à décembre



Ma MSA reçoit mon dossier et l'étudie. Elle peut récompenser le projet avec un prix local. Le projet peut ensuite être sélectionné pour participer à l'appel à projets national.



De janvier à mai



Les dossiers de l'appel à projets national sont examinés par un jury, qui en récompense 14 avec des prix allant de 1 500 à 2 500 euros.



APPEL À PROJETS JEUNES

Depuis plus de 20 ans, la Mutualité Sociale Agricole (MSA) organise le concours « Appel à Projets Jeunes - Mieux vivre en milieu rural », offrant aux jeunes âgés de 13 à 22 ans l'opportunité de développer des initiatives sociales locales

Ouvert à tous les groupes de jeunes, qu'ils soient ruraux ou non, ce concours offre des dotations allant jusqu'à 5000 € au niveau départemental et national. Cet appel vise à stimuler l'esprit d'entreprise et à favoriser l'amélioration des conditions de vie dans les zones rurales.

Ce concours est une occasion unique pour les jeunes de mettre en avant leurs talents, leur créativité et leur capacité à faire bouger les choses. Les participants ont la possibilité de concrétiser leurs idées en bénéficiant d'un financement, ainsi que d'un accompagnement dans la réalisation de leur projet. Grâce à cette aide financière, les jeunes pourront acquérir les ressources nécessaires pour mener à bien leurs initiatives et

transformer leur vision en actions tangibles.

La clôture du concours est fixée au 24 novembre 2023, laissant suffisamment de temps aux jeunes porteurs de projet pour réfléchir, planifier et élaborer leur proposition.

Encouragez votre entourage à présenter leurs idées et à saisir cette occasion unique de réaliser leur projet. Ensemble, nous pouvons construire un avenir meilleur et plus vibrant pour les jeunes et les communautés rurales.



transport scolaire

inscriptions

sur www.coeurdesavoie.fr



Pour la rentrée scolaire 2023/2024, le transport scolaire des écoles primaires et des collèges est organisé et pris en charge par la Communauté de communes Coeur de Savoie, pour les lycées, c'est la Région Auvergne Rhône-Alpes.

-  04 79 75 99 02
-  transportscolaire@cc.coeurdesavoie.fr
-  coeurdesavoie.fr



PROJET PÉRISCOLAIRE

Sur cette fin d'année, le projet pédagogique périscolaire a été construit autour des 150 ans de la cartonnerie, avec la volonté d'associer la culture locale à la fabrication du carton

Le projet périscolaire 2023 avait plusieurs ambitions : impliquer les enfants dans la vie de la commune, aborder la chaîne de fabrication du carton jusqu'au recyclage et fédérer les 3 sites scolaires autour d'un projet commun.

Il s'articulait autour de plusieurs actions :

- La réalisation d'une fresque sur le circuit de fabrication du carton (de l'arbre coupé jusqu'au recyclage)
- L'intervention d'un auteur compositeur, pour l'écriture d'une chanson autour du carton et la présenter aux parents sous forme d'un petit spectacle, le mardi 27 juin à la médiathèque
- La distribution de fusées et avions en carton
- L'intervention de 2 salariés de DS SMITH au sein des 3 sites scolaires pour une présentation de la fabrication du carton adaptée à chaque âge, avec distribution de cahiers d'activités pour les plus petits



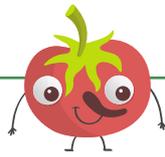
PÉRISCOLAIRE : RÈGLEMENT ET TARIFICATION

Cette année, un gros travail a été fourni pour la refonte complète du mode de fonctionnement du périscolaire et de sa tarification. Dans le souci de simplifier la vie des parents, les « ateliers » ont été supprimés et tous les temps de garde sont passés sur un mode « garderie », avec un tarif unique par tranche. La grille de tarification a été adaptée à l'augmentation des charges du service (chauffage, personnel, achat des repas).

Nouveauté pour la section élémentaire, les départs échelonnés sont désormais possibles dès le début de la garderie, à 16h20.

Retrouvez toutes les informations pratiques sur valgelon-la-rochette.com

CRÉATION D'UNE COMMISSION MENUS



Le 29 mars dernier, les représentants de parents d'élèves, les référentes du service scolaire, la directrice générale des services ainsi que l'adjointe en charge des affaires scolaires et périscolaires ont participé à la première commission MENUS, en présence de la diététicienne de notre fournisseur de repas API.

L'objectif d'une telle commission est de faire le point sur les repas passés, d'apporter des suggestions ou de demander des modifications pour les repas à venir. C'est un moment privilégié pour poser des questions telles que : « quels plats les enfants ont-ils particulièrement aimé ou boudé et pourquoi ? » Tous les parents peuvent donner leur avis en contactant les délégués des parents d'élèves qui participent à cette commission. Ce dispositif est l'élément clé d'une politique de qualité et de transparence organisée autour des repas. Son rôle est d'instaurer la confiance par la communication et l'écoute des consommateurs.



MIEUX COMPRENDRE LES TARIFS DES CANTINES

Combien coûte le temps de cantine par élève ?

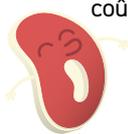
La commune achète un repas en moyenne à 3,30 €. À cela viennent s'ajouter les charges fixes (chauffage, électricité, ...) ainsi que le salaire des agents (restauration, animation, ...). Sur l'année scolaire 2022-2023, le coût total du temps de cantine revenait à 10,55 €. Avec les augmentations attendues, il est estimé à 11,90 € sur l'année scolaire 2023-2024.

Quelle part les familles de Valgelon-La Rochette payent-elles ?

La part payée par les familles dépend du quotient familial. Nous avons fait le choix d'aider au maximum les familles avec des revenus modestes, sans négliger pour autant les quotients plus élevés. Ainsi, les familles avec les quotients les plus faibles vont payer 2,80 € (inférieur au prix d'achat du repas) tandis que les quotients les plus élevés vont payer 5,90 €, soit la moitié du coût réel. Sur l'année 2022-2023, le coût du périscolaire s'élevait à 539 000 €. Les familles ont participé à hauteur de 206 000 €, ce qui laisse un reste à charge de la commune de 333 000 €.

Et les familles des communes extérieures ?

Pour les enfants des communes extérieures, le repas est facturé au coût réel, soit 11,90 € pour l'année 2023-2024. Certaines communes choisissent de participer aux frais en reversant une contribution à la commune de Valgelon-La Rochette, qui la répercute sur les familles concernées. C'est le cas des communes de La-Croix-de-la-Rochette et de Détrier, qui participent à hauteur de 4,90 € par repas, ramenant le coût du temps de cantine de 11,90 € à 7 € par enfant.



PRIORITÉ AUX TRAVAUX DANS NOS ÉCOLES

Après la réalisation des travaux d'extension de l'école des grillons en 2022, un plan de rénovation et d'équipement a été mis en œuvre sur ce premier trimestre 2023, pour le bien-être de nos enfants

L'école maternelle de la Croisette a entièrement été équipée d'une climatisation. En complément, pour le confort d'été et la sieste des plus petits, des stores plus occultants vont être installés. Un visiophone permettra quant à lui de mieux gérer les visiteurs.

À l'école des Grillons, l'extension a été aménagée avec du mobilier neuf et des plantations ont permis d'agrémenter l'extérieur.

À l'école de la Neuve, le réfectoire est désormais climatisé, des travaux de réfection de la toiture ont eu lieu et des achats de mobilier ont été réalisés. Une alarme anti-intrusion, expérimentée avec succès, a été commandée. D'autres travaux conséquents comme le passage de l'éclairage en leds, la réparation de l'escalier extérieur, l'installation de stores, le rafraîchissement d'espaces de circulation et le remplacement de portes vont s'échelonner sur le second semestre 2023.

Soulignons la mise en place d'un « banc des amis » à l'initiative du Conseil des enfants.

Enfin, l'intégralité du parc informatique à l'usage des enseignants a été renouvelé.

220 000 € déjà investis pour nos écoles



SÉCURITÉ ET SÛRETÉ : DES ACTIONS CONCRÈTES

La sécurité et la sûreté constituent un axe de travail prioritaire pour notre ville. Les actions entreprises depuis 2022 s'inscrivent dans un projet global destiné à les renforcer progressivement

RÉDUCTION DE LA VITESSE AU CENTRE-VILLE

Nous avons tous été interpellés un jour par la vitesse excessive des véhicules dans les zones du centre-ville, qui sont pourtant limitées à 30 km/h. Pour la sécurité des usagers et le confort des riverains, il devenait indispensable de faire respecter cette règle mais également de limiter les nuisances dues à une circulation intense. Des ralentisseurs ont donc été installés sur les trois axes d'entrée du centre-ville. En complément, les quilles semi-automatiques défectueuses ont été remplacées ou réparées, avec une déviation du passage des roues, qui permet d'éliminer les bruits de claquement. La durée de vie

des quilles est ainsi considérablement améliorée et la charge de travail de nos techniciens pour leur maintenance s'en trouve considérablement allégée. Précisons que l'implantation de ces quilles a été entièrement guidée par les réseaux existants sous la route.

Des négociations âpres avec nos interlocuteurs nous ont permis d'obtenir la prise en charge de la totalité des quilles défectueuses par le fournisseur, le fabricant et l'installateur. L'entreprise SMED nous a apporté un soutien précieux sur ce dossier et nous l'en remercions.

Enfin, une zone de route fortement dégradée sur la rue de la Neuve a été rénovée et une grande partie du marquage au sol a été repris.

Le second semestre 2023 sera consacré au renforcement et à l'extension des zones à 30 km/h. L'augmentation de la densité de la population en centre-ville rend cette démarche incontournable, pour une meilleure protection des piétons et autres usagers de la chaussée.



À SAVOIR

À une vitesse de 30 km/h, la distance de freinage pour s'arrêter est de 8 à 9 mètres par temps sec, et de 13 à 14 mètres par temps de pluie...

QUAND UN LIEU DE VIE CÔTOIE UN LIEU DE MÉMOIRE

Une nouvelle aire de jeux a été aménagée derrière l'église, dans un écrin de verdure protégé de la circulation et à proximité immédiate de l'espace consacré aux spectacles d'été et autres animations. L'offre de divertissement est ainsi élargie à tous les membres de la famille, pour le plus grand bonheur des petits. Situé à une distance raisonnable de la stèle de la résistance, cet espace pourra contribuer à éveiller la curiosité des enfants sur la présence de ce monument et sa signification. Quelle meilleure occasion de partager des connaissances sur le passé et perpétuer ainsi le devoir de mémoire ?



À SAVOIR

Dans le cadre d'une démarche pédagogique, des panneaux seront bientôt installés auprès de chaque monument dédié au souvenir. Ils permettront d'expliquer aux passants leur origine et leur signification.



CRÉATION D'UNE ZONE DE RENCONTRE (OU ZONE DE CIRCULATION APAISÉE) RUE MAURICE REY

Afin de donner une véritable vocation commerciale à cette rue, nous avons décidé d'en mixer les usages. L'ensemble des usagers pourront ainsi vivre sereinement dans cet espace, en toute sécurité. Des places de stationnement seront aménagées au niveau de la boucherie. La halle sera dynamisée et accueillera très bientôt de nouvelles terrasses. Les travaux sont prévus fin juillet, sauf météo défavorable.



Une zone de rencontre, c'est quoi ?

La zone de rencontre permet la circulation de tous les usagers. Les piétons sont autorisés à marcher sur la chaussée sans y stationner et ils bénéficient de la priorité sur les véhicules (sauf véhicules d'intervention), dont la vitesse est limitée à 20 km/h. La chaussée est à double sens pour les cyclistes. Le stationnement est interdit en dehors des emplacements aménagés. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'espace urbain est aménagé de façon cohérente avec la vitesse autorisée.

Cycliste

- Je respecte la priorité des piétons et leur cède le passage
- Je circule sur la chaussée, du côté droit, mais peux m'écarter pour m'éloigner d'un danger (portières...)
- Je ne dépasse pas les 20 km/h
- Je peux remonter une rue en contre-sens dès lors que la signalisation l'autorise (panneau, marquage au sol)
- Je respecte les règles de priorité aux carrefours

Conducteur d'un véhicule motorisé

- Je ne dépasse pas 20 km/h
- Je reste vigilant et prudent notamment vis-à-vis des usagers plus vulnérables.
- Je respecte la priorité des piétons, et leur cède le passage. Si des piétons circulent sur la chaussée, j'attends patiemment qu'ils me laissent passer, sans klaxonner.
- Je m'attends à croiser des cyclistes remontant les rues à sens unique
- Je ralentis à l'approche de chaque carrefour, et m'attends à céder la priorité à tout véhicule arrivant de la droite (régime de priorité par défaut), y compris un cycliste remontant une rue à sens unique.
- Je ne stationne que sur les emplacements aménagés, tout stationnement en dehors est gênant et verbalisable.

Rappel des horaires de la déchèterie de Villard-Sallet

Lundi, vendredi et samedi : 8h à 11h45 et 14h à 17h45 - Mardi, mercredi et jeudi : 14h à 17h45

TOP DÉPART DES TRAVAUX DE DÉPORT DE LA VIDÉOSURVEILLANCE À LA GENDARMERIE

Il s'agit d'autoriser les services de gendarmerie à consulter les images de la vidéosurveillance en dehors de la présence d'un représentant de la commune et d'être ainsi plus autonomes. C'est une première en Savoie et une avancée majeure pour nous tous.

La suite : remplacement des caméras obsolètes et déploiement sur certains secteurs de la commune. C'est grâce à la vidéosurveillance que les auteurs des dégradations sur les jeux du Lac ont été retrouvés. Par ailleurs, les auteurs de dégradations sur certaines figurines ont également été identifiés. Toutes les dégradations font l'objet d'une refacturation auprès des auteurs, qu'on se le dise !

SURVEILLANCE DU LAC SAINT-CLAIR PAR LA POLICE MUNICIPALE DE VALGELON-LA ROCHETTE

Une convention de mise à disposition des agents de la police municipale a été signée avec la mairie de Détrier pour couvrir la zone du lac dont la commune de Valgelon-La Rochette est propriétaire.



SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE, UN ENGAGEMENT CITOYEN

Le SDIS 73 rassemble des hommes et des femmes dévoués, formés et prêts à agir en toutes circonstances. Leur professionnalisme, leur courage et leur engagement font d'eux des acteurs essentiels pour la sécurité et le bien-être de la communauté savoyarde

Les sapeurs-pompiers du secteur de Valgelon-La Rochette sont répartis en 2 unités opérationnelles : le centre d'incendie et de secours de la Rochette et le CO du Bourget en Huiles. Ils dépendent du Bassin Opérationnel Combe de Savoie-Bauges qui compte 4 centres de secours intervenant sur un territoire vaste. Chaque année, les sapeurs-pompiers de la Rochette et du Bourget en Huile réalisent près de 600 interventions pour porter secours aux personnes, aux biens ou à l'environnement.

Pour assurer ces missions, le Lieutenant COCQ, chef de centre, compte aujourd'hui 30 sapeurs-pompiers volontaires qui se forment et se relaient pour être prêts à intervenir 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

Les sapeurs-pompiers volontaires sont des saisonniers, commerçants, employés, artisans, étudiants..., ce sont des hommes ou des femmes « presque ordinaires » qui, en parallèle de leur profession, tout en tenant compte de leur vie familiale, ont choisi de s'investir dans un engagement au service de la communauté et d'être disponible pour porter secours à leurs concitoyens. Ils perçoivent pour cela une indemnité horaire. Pour assurer leurs missions, les sapeurs-pompiers suivent dès leur recrutement une formation initiale de 3 semaines puis des formations continues ou de perfectionnement tout au long de leur carrière afin d'assurer tous les types de missions incombant aux services d'incendie et de secours.

Vous êtes dynamiques, sportifs, vous aimez l'action, vous souhaitez donner de votre temps... venez rejoindre la grande famille des pompiers de France, qui compte aujourd'hui plus de 200 000 sapeurs-pompiers volontaires.

Pour cela, il faut être âgé d'au moins 17 ans, remplir les conditions d'aptitude sportive et médicale, jouir de ses droits civiques.

De nombreuses dispositions officielles existent pour faciliter la compatibilité entre activité professionnelle et le volontariat de sapeur-pompier.

📍 11 Bd Antoine Rosset
✉ cslarochette@sdis73.fr
☎ 04 79 25 53 95



<p>SAMU</p>  <p>15</p>	<p>POLICE GENDARMERIE</p>  <p>17</p>	<p>POMPIERS</p>  <p>18</p>	<p>PERSONNES SOURDES OU MALENTENDANTES</p>  <p>114</p>	<p>SAUVETAGE EN MER</p>  <p>196</p>	<p>NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN</p>  <p>112</p>
---	---	---	---	--	---



PERMANENCES DE L'ARCHITECTE CONSEIL. Sur rendez-vous au service urbanisme : 04 79 25 76 41
Les jeudis 21 septembre, 19 octobre, 16 novembre et 21 décembre 2023.

SNU, UN ENGAGEMENT VOLONTAIRE



Le Service national universel (SNU) est un projet structurant qui vise à impliquer davantage la jeunesse dans la vie de la Nation, à promouvoir la notion d'engagement et à favoriser un sentiment d'unité nationale autour de valeurs communes.

Le parcours du volontaire en SNU se déroule en trois étapes

1. Un séjour de cohésion de deux semaines
2. Une mission d'intérêt général de 84 heures minimum, près de chez lui, dans l'année qui suit sa participation au séjour de cohésion
3. Un engagement facultatif, à plus long terme, tel que : le Service civique, la Réserve civique, les réserves des armées, de la gendarmerie nationale et de la police nationale, les jeunes sapeurs-pompiers, le corps européen de solidarité, le volontariat à l'international, l'engagement associatif, etc.



Vous avez effectué (ou allez effectuer) votre séjour de cohésion et vous devez trouver une Mission d'Intérêt Général (MIG). Jean-claude Bengriba, correspondant défense de la commune de Valgelon-La Rochette propose de vous aider

dans votre recherche. N'hésitez pas à contacter l'accueil de la mairie pour plus d'informations au 04 79 65 41 20



ALBERT PAPPINI NOUS A QUITTÉ

Albert Pappini, dernier résistant de la commune, nous a quittés le 6 juillet. Son courage et son dévouement resteront gravés dans nos mémoires. La ville rend hommage au dernier témoin de cette Résistance face à l'Allemagne hitlérienne pour libérer la France.



NOËLLE FAURE-GIGNOUX NOUS MANQUERA

Noëlle, une fidèle bénévole de la médiathèque, s'est subitement éteinte à 69 ans. Sa présence dynamique va manquer à tous. L'équipe de la médiathèque et la Municipalité s'associent à la peine de sa famille et lui adressent leurs condoléances.

Tribune libre de la minorité

« Bravo » un mot de félicitation universel, reconnu dans toutes les langues. 5 lettres pour remercier un collectif citoyen qui prend à son compte une action humaine délaissée par la collectivité locale.

Le samedi 10 juin, une quarantaine d'enfants de 4 à 18 ans accompagnés de parents, s'est donné rendez-vous devant le gymnase de la SEYTAZ pour une action civique. Nettoyer leur terrain de jeu, leur espace de vie, l'endroit où tous les jours ils cheminent pour aller à l'école, rejoignent leurs amis ou vivent leurs activités sportives ou associatives.

C'est à l'initiative de Cassandra (Cassy) en service civique au sein du club de handball de la Rochette associée au

SIBRECSA, que l'on doit cette belle matinée. **Nettoie ta ville et respecte-la !** Les consignes sont données. Regarde autour de toi et vois combien la nature souffre sous le manque de respect de chacun. Une vingtaine de sacs de plus de 5kgs de détritres en tous genres ont été rassemblés en 1 heure 30 seulement. Des bouteilles en verre, des canettes, des plastiques et même les restes des feux d'artifices tirés la nuit précédente ou encore une trottinette, sont rassemblés pour être emmenés à la déchetterie. Sans compter le nombre de mégots de cigarettes, lâchement abandonnés par leur propriétaire sous les roues d'une voiture ou dans un terrain de jeu.

Je tiens à saluer ces enfants à qui l'on demande d'assurer notre avenir et pour lesquels nous ne sommes pas capables d'utiliser une poubelle ou un cendrier.

Merci aux personnes qui ont encouragé ces jeunes (entre autre, le trio de choc pour les croissants) et tant pis pour celles qui les ont ignorés. C'est la 2^{ème} année que cette démarche est proposée par le **HBR**, gageons que l'année prochaine vous serez encore plus nombreux au sein de cette équipe et que vous pourrez vous dire, cette fois, j'y étais !! Gardons notre belle ville en santé, ce n'est plus un choix, c'est devenu notre devoir.

Patrick CHARLES

LE COMITÉ DES FÊTES
& LA MUNICIPALITÉ
PROPOSENT



LES ESTIVALES

JUSQU'AU 18 AOÛT 2023

ANIMATIONS MUSICALES / FEUX D'ARTIFICE / SPECTACLES
REPAS-CONCERT / CABARET / BALS

